

« Sexisme sans façon », un jeu pédagogique pour lever le tabou sur le sexisme au travail

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2020, le réseau Anact-Aract enrichit sa gamme de serious games avec un nouveau jeu de plateau : *Sexisme sans façon*. L'objectif ? Apprendre à démasquer les différentes facettes du sexisme et identifier leurs composantes dans les situations de travail au quotidien, tout en créant un débat nécessaire entre collaborateurs-rices...

Le sexisme - et les conséquences qui en découlent - est un des freins à l'égalité entre les femmes et les hommes. Destiné aux managers, aux représentant-e-s du personnel, aux ressources humaines, aux directions, aux référent-e-s « harcèlement » des entreprises, le jeu *Sexisme sans façon* facilite une prise de conscience sur le sujet et permet de poser les bases d'une politique de prévention. Il a été conçu suite à des enquêtes menées auprès de nombreux salarié-e-s et managers issus de différents services.

Ce jeu immersif plonge 4 à 12 joueur-se-s dans l'univers de la restauration. Guidées par un maître du jeu, quatre équipes s'affrontent pour remplir leurs commandes clients et ainsi obtenir le plus de points en répondant aux questions de connaissances et aux défis qui leur seront proposés. L'objectif du jeu est de déterminer le type de sexisme d'une situation de travail (le sexisme « bienveillant », le sexisme masqué, le sexisme hostile, le harcèlement sexuel et l'agression sexuelle). Le jeu propose aussi des ressources en termes de législation. Toutes les situations évoquées sont fictives mais s'inspirent de situations de travail ordinaires : réunions, management, organisation et environnement du travail, relations collectives... qui parleront à toutes et tous.



En vente exclusivement sur anact.fr, au tarif de 216€ TTC



Le jeu de plateau *Sexisme sans façon* fait partie de la gamme Travail & Réalités : des jeux pédagogiques conçus pour mettre en œuvre, dans l'entreprise, les méthodes d'amélioration des conditions de travail éprouvées par le réseau Anact-Aract.

Contacts Presse :

Catherine Guibbert - c.guibbert@anact.fr - 04 72 56 13 38
Aurélie Descours - a.descours@anact.fr - 04 72 56 13 39

Le réseau Anact-Aract se compose de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), établissement public administratif, sous tutelle du ministère du Travail et d'un réseau de 16 associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract). Le réseau Anact-Aract propose aux acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils efficaces pour améliorer les conditions de travail dans un objectif partagé : concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service à l'utilisateur et performance.